

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Nom Adresse Coordonnées du demandeur				
Date de la demande				
Nom de la manifestation				
Date de la manifestation				
Préciser le lieu d'installation				
Détail du matériel demandé	Liste des besoins en matériel			
	MATÉRIEL	QUANTITÉ	prix unitaire / we	TOTAL
			5,45€	
			2,15€	
			3,25€	
			108,20€*	
Le retrait et le retour du matériel s'effectuent au dépôt situé au 22 rue Édouard Branly, ZA La Haute Limougère. Un chèque de caution d'une valeur initiale de 100€ (augmentée à 500€ par stand loué) devra être déposé en Mairie le jour de la signature du document de prêt ; et le règlement s'effectuera exclusivement par chèque à l'ordre du trésor public.				

\* Le tarif pour la location des stands est prévu pour une durée d'une semaine

La présente demande est à adresser à la commune de Fondettes à l'attention de Monsieur le Maire, 35 rue Eugène Gouin - 37230 FONDETTE ou par mail : [mairie@fondettes.fr](mailto:mairie@fondettes.fr),  
**au minimum 1 mois avant la manifestation.**

**Passé ce délai, toute demande sera considérée comme irrecevable.**